



Revue de Presse

La croissance nous impose d'embaucher.

L'assemblée générale d'Eurotunnel se déroule ce jeudi matin. Le PDG d'Eurotunnel, Jacques Gounon, va présenter aux actionnaires des records historiques pour l'année 2016 et des projets prometteurs de croissance. En 2016, 68 millions d'euros d'investissements ont été réalisés au tunnel sous la Manche, notamment pour les nouvelles navettes camions, le GSM-R et Terminal 2015. Tour d'horizon des projets et réflexions innovantes commentés par Jacques Gounon. (Nord Littoral – 27/04/2017)

Eurotunnel plus fort que l'autoroute. Hier, a eu lieu l'assemblée générale du groupe Eurotunnel. A cette occasion, Jacques Gounon a réaffirmé son optimisme sur l'avenir de la société, chiffres à l'appui. En effet, l'entreprise a vu son chiffre d'affaires dépasser le milliard d'euros. Par ailleurs, entre 2006 et 2016, pendant que **la circulation des camions gagnait 17%** sur le détroit, celle via le Tunnel **progressait de 27%**. Pour les voitures, cette hausse est de 29% (contre +3% pour l'autoroute). Le président Eurotunnel est également revenu sur le Brexit, qu'il considère comme une opportunité à saisir. (Nord Littoral – 28/04/2017)

Europorte lance un nouveau trafic entre la Belgique et la France. Europorte France annonce le lancement d'un nouveau trafic entre les usines Vynova de Tessengerlo (Belgique) et Mazingarbe (Pas-de-Calais), en partenariat avec le commissionnaire de transport Forwardis. Le nouveau contrat remporté par Europorte (filiale du groupe Eurotunnel) pour une durée de 2 ans avec le commissionnaire de transport Forwardis et son client Vynova a débuté le 1er avril 2017. Il concerne sur 5 à 6 trains par semaine transportant les matières premières, produites sur le site de Tessengerlo et servant à la fabrication de PVC à Mazingarbe. (Actu-Transport-Logistique.fr – 27/04/2017)

DB Schenker était à peine arrivée qu'elle pensait déjà à s'agrandir. L'entreprise de messagerie vient d'agrandir ses locaux de plus de deux mille mètres carrés. Pourtant, l'entreprise n'est arrivée à Arques, sur la plate-forme multimodale de l'Aa, qu'il y a six ans. Cette extension traduit une croissance constante, fruit de plusieurs facteurs : la disparition de concurrents importants, un système informatique performant, une organisation irréprochable. DB Schenker dit avoir du mal à trouver du personnel compétent, et recherche surtout du personnel de livraison. Selon Dominique Jude, directeur du site arquois de DB Schenker, "l'activité de messagerie souffre d'une mauvaise image, erronée". (La Voix du Nord – 30/04/2017)

Trois nouvelles navettes pour Eurotunnel.

Vendredi a eu lieu sur le site d'Eurotunnel, à Coquelles, près de Calais, l'inauguration officielle de la première des trois nouvelles navettes poids lourd qui circuleront d'ici à la fin de l'année. Avec cet investissement de 40 millions d'euros, le groupe Eurotunnel porte à dix-huit le nombre de navettes dédiées au fret. Elles devraient lui permettre d'atteindre l'objectif de transporter deux millions de poids lourds par an à l'horizon 2020. (La Voix du Nord – 02/05/2017)

La Redoute parachève sa mue en cybermarchand.

Le nouvel entrepôt de La Redoute, baptisé "Quai 30", sera totalement opérationnel le 25 mai. Le site va gérer tous les envois de l'ex-VADiste reconverti en cybermarchand. Depuis l'automne dernier, la fabrication des colis, assurée par le site de La Martinoire qui cessera son activité en juin, y a progressivement migré. Plus petit que l'ancien centre de distribution, Quai 30 peut néanmoins traiter 300 000 références en simultané, contre 160 000 auparavant, avec 550 personnes. Ce nouveau site, qui a nécessité 50 millions d'euros d'investissement, est complètement automatisé. Les dirigeants de La Redoute, Nathalie Balla et Eric Courteille, veulent faire de ce nouvel équipement un des rouages de leur plan de transformation, entamé il y a trois ans. Le cybermarchand a réalisé 750 millions d'euros de ventes en 2016, soit une légère hausse par rapport à 2015, et vise le milliard en 2021. Pour y parvenir, la société envisage d'intensifier le renouvellement de ses produits, de développer les showrooms connectés AM.PM avec des ouvertures prévues à Nantes et Lyon, de développer l'offre de maison, etc... Enfin, l'enseigne veut se développer à l'international (30% du CA aujourd'hui) avec l'ouverture de filiales à l'étranger. (Les Echos – 02/05/2017)

Prestation de transport : toutes les émissions de gaz à effet de serre doivent désormais être mesurées.

Un décret et un arrêté viennent de paraître au Journal officiel et actualisent les règles relatives à l'obligation qu'ont les prestataires d'informer leurs clients de la quantité de gaz à effet de serre émise à l'occasion d'une opération de transport. Depuis le 1er octobre 2013, les entreprises de transport de personnes, de marchandises ou de déménagement doivent informer leurs clients des émissions de dioxyde de carbone qu'engendre leur prestation. Cette règle a pour objectif d'orienter le choix des clients vers les transports les moins émetteurs. Pour garantir un traitement équitable entre les transports utilisant des carburants et ceux utilisant l'énergie électrique, tant le dioxyde de carbone émis lors du fonctionnement des moyens de transport que celui provenant de la phase amont de production des différentes sources d'énergie (raffinage, transport, distribution) sont pris en



compte. En 2015, la loi relative à la transition énergétique a étendu ce dispositif à l'ensemble des gaz à effet de serre émis par le secteur des transports (CO₂, N₂O, CH₄ et HFC). Le décret et l'arrêté modifient ainsi les modalités de calcul, notamment les valeurs des facteurs d'émission spécifiques à chaque type d'énergie, utilisées pour déterminer la quantité totale de gaz à effet de serre émise. Les entreprises auront jusqu'au 1er juin 2017, date d'entrée en vigueur des textes réglementaires, pour se préparer à tenir une comptabilité rigoureuse de l'ensemble des quantités de gaz à effet de serre émises. (Actu-Environnement.com – 03/05/2017)

Le Havre garde son terminal multimodal. Le Tribunal de Commerce du Havre a validé le plan de continuation d'exploitation de la société LHTE (Le Havre Terminal d'Exploitation) sur une durée de 10 ans, mettant ainsi fin à la période d'observation du redressement judiciaire. Un commissaire à l'exécution du plan a été désigné. Cette décision prend acte de la montée en puissance du terminal multimodal du Havre (plus de 300 conteneurs opérés par jour) et de l'engagement des acteurs ferroviaires et fluviaux dans le développement de l'activité. (Stratégies Logistique – 04/05/2017)

Une levée de fonds de 200.000 € pour optimiser la logistique de la biomasse. La société BioSCO vient de signer une levée de fonds de 200.000 € auprès de Picardie Investissement pour conduire le développement d'un nouveau système d'optimisation de la logistique de la biomasse, basé sur la recherche opérationnelle et un modèle mathématique performant. « La signature de cette levée de fonds auprès de notre partenaire Picardie Investissement permet d'accélérer le développement et le déploiement de nos solutions commerciales » se réjouit Thibaut de Saint Denis, Président de BioSCO qui poursuit, « d'ici la fin de l'année, nous serons en mesure de devenir des pionniers sur le marché de l'optimisation de la logistique de la biomasse ». (Supply Chain Magazine – 05/05/2017)

My Ferry Link, opération blanche sauf si... Eurotunnel a indiqué que, dans quelques semaines, il comptait vendre les 3 anciens navires de SeaFrance, actuellement loués à DFDS et FRS Iberia sous forme de contrat location-vente. Repris 65 millions d'euros, ces navires ont coûté 10 millions d'euros de remise en état en 2012, puis 13 millions en 2015, auxquels il faut ajouter les pertes d'exploitation, soit une facture globale de 150 millions d'euros. Avec la vente de ces navires, Eurotunnel rentrera à peine dans ses frais, même si Jacques Gounon l'a encore assuré lors de l'assemblée générale, My Ferry Link sera "une opération blanche". Par ailleurs, dans le dossier My Ferry Link, plusieurs recours contre Eurotunnel sont encore en cours. (Nord Littoral – 05/05/2017)

Comment La Redoute a conçu son nouvel entrepôt avec la réalité virtuelle. Pour construire son nouvel entrepôt hautement automatisé, La Redoute a eu recours aux techniques de réalité virtuelle. Objectif : optimiser l'ergonomie des nouveaux postes de travail à moindre coût et avec plus de flexibilité, mais aussi impliquer les opérateurs en amont pour une meilleure appropriation des nouveaux outils. (L'Usine Digitale – 05/05/2017)

La SNCF veut aider le fret ferroviaire par le numérique. Afin de donner de l'élan au secteur du fret ferroviaire, SNCF Logistics va présenter mardi prochain, lors d'un salon professionnel à Munich, un boîtier connecté conçu pour les wagons de fret et mis au point avec la start-up marseillaise Traxens. Ce boîtier permettra de localiser précisément les trains et leurs chargements. La distance qu'ils parcourent sera également mesurée avec précision. La SNCF compte équiper un millier de ses wagons d'ici à la fin de l'année et 5 000 d'ici à 2019. Pour plus d'efficacité, l'enjeu sera de convaincre les gros chargeurs, qui disposent de leur propre flotte, d'adopter la même technologie. (Les Echos – 09/05/2017)

L'IRT Railenium sur de nouveaux rails. L'Institut de recherche technologique (IRT) Railenium, dédié aux programmes de recherche et d'innovation pour les réseaux ferroviaires, a tenu le 3 mai son conseil d'administration au conseil régional. Le premier depuis l'élection d'Yves Ramette à la présidence commune de l'IRT et du pôle de compétitivité i-Trans. L'IRT Railenium s'est donné une nouvelle feuille de route autour de six programmes structurants répondant aux enjeux de la filière. Trois d'entre eux sont notamment consacrés à la maintenance prédictive et digitale. Un enjeu essentiel pour réduire les coûts et améliorer la fiabilité des rames, à l'image du projet SurferLab développé par Bombardier, Prosys et l'Université de Valenciennes. Vingt millions d'euros sur trois ans seront consacrés à la mise à disposition de démonstrateurs et de prototypes industriels. (La Voix du Nord – 10/05/2017)

Acteos signe avec Scapartois pour l'installation d'un TMS. Acteos annonce avoir remporté un contrat avec Scapartois pour la mise en place d'un TMS. Une évolution qui s'inscrirait dans le cadre du projet de modernisation globale de l'ensemble du site de Tilloy-lès-Mofflaines (Pas-de-Calais). En effet, la centrale d'approvisionnement avait entrepris en 2015, une extension de 23.000 m² (17.000 m² d'entrepôts et 6.000 m² de quais d'expédition) pour porter sa capacité de stockage globale à 86.000 m². Aujourd'hui, elle met en place ce TMS visant à optimiser le transport de ses 250 à 350 camions quotidiens qui livrent depuis la plate-forme, les magasins E.Leclerc des Hauts-de-France, soit 37 hypermarchés, 4 Leclerc Express et 41 drive. Le distributeur voulait un TMS capable de s'interfacer



simplement à son système mécanisé tiré par la demande. Le choix de Scapartois en faveur d'Acteos a également été conditionné par son antériorité au sein du groupe de distribution : l'éditeur équipe déjà 5 centrales d'achat E.Leclerc, à travers le territoire. (Supply Chain Magazine,fr – 10/05/2017)

Dumping social : le groupe Jost International dans les filets de la justice. Le 8 mai, une quinzaine de sites en Belgique appartenant au groupe luxembourgeois Jost International a été perquisitionnée. La justice belge soupçonne le groupe du Grand Duché de se livrer à des opérations de dumping social grandeur nature. (Actu-Transport-Logistique.fr – 11/05/2017)

Le refinancement de la dette lancé. Eurotunnel en parlait depuis un an. L'opération est lancée pour refinancer la tranche C de la dette, soit 1,3 milliard d'euros. A taux variable, c'est celle qui coûte le plus cher à Eurotunnel avec un taux d'intérêt actuel de 8,39 %, alors que les tranches A et B tournent entre 4 et 6 %. Même si Eurotunnel devra payer des frais, l'entreprise devrait rapidement être gagnante. Elle annonce une réduction du coût de la dette "significative pour les cinq prochaines années". D'ici deux semaines, le coût du refinancement sera communiqué. Eurotunnel espère idéalement boucler l'opération avant les élections anglaises. (Nord Littoral – 11/05/2017)

Eurotunnel : hausse du chiffre d'affaires au premier trimestre 2017. Au premier trimestre 2017, le groupe Eurotunnel a vu son chiffre d'affaires croître de 1,1%, à 231,8 millions d'euros. Au mois de mars, le groupe a transporté plus de 150 000 camions (+5% par rapport à mars 2016). Par ailleurs, sa part de marché dans le secteur des véhicules est passée à 62,4%, soit sa meilleure performance depuis sa mise en ligne. (La Voix du Nord – 09/05/2017)

Trois nouvelles navettes pour Eurotunnel. Vendredi a eu lieu sur le site d'Eurotunnel, à Coquelles, près de Calais, l'inauguration officielle de la première des trois nouvelles navettes poids lourd qui circuleront d'ici à la fin de l'année. Avec cet investissement de 40 millions d'euros, le groupe Eurotunnel porte à dix-huit le nombre de navettes dédiées au fret. Elles devraient lui permettre d'atteindre l'objectif de transporter deux millions de poids lourds par an à l'horizon 2020. (CCI Hauts de France – 11/05/2017)

La SANEF investit dans la création de stationnement pour les camions. Dans le cadre du plan de relance autoroutier Sapn/SANEF signé en 2015 avec l'État, le groupe SANEF, gestionnaire des autoroutes A1, A26, A29 et A4, vient d'annoncer la création de cinq cents nouvelles places de stationnement. Les Hauts-de-France bénéficieront de 78 places : 40 sur l'aire d'Urvillers et 13 à Croixrault

(Picardie), plus 14 à Baralle et 11 à Rumaucourt, dans l'Arrageois. En 2017, 200 autres s'ajouteront à l'offre de stationnements réservés aux poids lourds uniquement sur l'A1. (La Voix du Nord – 15/05/2017)

Un « vrai » ministère des Transports, mais toujours sous la tutelle de l'Écologie. Le premier gouvernement de la présidence Macron instaure un « vrai » ministère des Transports. C'est l'actuelle patronne de la RATP, Elisabeth Borne, qui hérite du portefeuille. Mais elle sera sous la tutelle du ministre d'État chargé de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. (actu-transport-logistique – 18/05/2017)

Bruxelles facilite les aides d'Etat aux ports et aéroports. Les autorités nationales et locales vont désormais pouvoir distribuer des aides publiques aux ports et aéroports sans plus attendre l'accord préalable de Bruxelles. C'est ce qui ressort du « règlement général d'exemption par catégorie » sur les aides d'Etat dévoilé ce mercredi. Jusqu'ici, Bruxelles vérifiait que les aides publiques ne s'opposaient pas aux règles de la concurrence. Mais devant la lourdeur de la tâche, nombre d'exception étaient accordées ces dernières années. Concernant les ports maritimes et intérieurs, les aides de moins de 150 millions d'euros, pour les premiers, et de moins de 40 millions, pour les seconds, ne devront plus être soumises à validation préalable, sous certaines conditions. (Les Echos – 18/05/2017)

Une journée pour le renouveau du fret ferroviaire Hauts-de-France le 7 septembre. L'association 2A2F, qui regroupe l'ensemble des opérateurs ferroviaires ayant une activité dans la région (le Grand Port Maritime de Dunkerque, les ports de Lille, la SNCF, la CCI des Hauts-de-France, i-Trans, etc...), organise le jeudi 7 septembre, à Dunkerque, une journée sur l'avenir du fret ferroviaire (Comment garantir l'avenir du fret et quelles actions mettre en œuvre ? Quels enjeux relever ? Quelles opportunités saisir d'ores et déjà ?). Cette journée sera composée d'une table ronde qui dressera un état des lieux du fret et de groupes de travail autour de trois axes : « les modèles économiques pour le fret ferroviaire », « le fret ferroviaire un moteur d'attractivité territoriale », « le fret ferroviaire 2050 ». (Entreprises de l'Oise - 05/2017) **ndlr : cf. l'agenda**

Canal Seine Nord Europe

Emploi local et solidaire pour le canal Seine-Nord. Le chantier du canal Seine-Nord va enfin pouvoir commencer après vingt-cinq ans d'atermolements. En effet, le conseil de surveillance de la société en charge de sa construction s'est réuni pour la première fois le 20 avril, sous la présidence de Rémi Pauvros, afin d'en définir les grandes lignes. Les travaux, d'un coût estimé à 4,5 milliards d'euros,



« Think ahead, move sustainable »

doivent s'achever en 2023-2024. Selon la mission de préfiguration, ce chantier devrait générer entre 3 000 et 6 000 emplois directs par an. Pour favoriser l'emploi local, la Région Hauts-de-France va financer des formations adaptées et Pôle emploi va repérer les candidats. Par ailleurs, les départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et du Val-d'Oise, vont favoriser l'embauche des jeunes, des chômeurs de longue durée et d'allocataire du RSA. Ainsi, les entreprises devront recruter des personnes ayant des difficultés à accéder à l'emploi. (Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment – 05/05/2017)

Avec Edouard Philippe, Emmanuel Macron nomme à Matignon un opposant au canal Seine-Nord. Edouard Philippe, maire LR du Havre, a été nommé ce lundi Premier ministre par le président de la République Emmanuel Macron. Un choix qui inquiète plusieurs élus des Hauts-de-France en raison de son opposition au projet de canal Seine-Nord. « Nous allons savoir si nous aurons ou non à Matignon un adversaire acharné du canal Seine Nord... », tweetait ainsi ce lundi matin Alain Gest député LR de la Somme, avant l'annonce de l'Elysée... « Il y a quelque chose qui relève non pas du contre-sens, mais en tous les cas de la faute de tempo, à consacrer des moyens absolument considérables à cet outil alors que l'on pourrait, me semble-t-il, utiliser des moyens plus limités, pour capter des flux plus importants à travers les ports français », déclarait Edouard Philippe en novembre 2015 au sujet du canal Seine-Nord. « Il y a mieux à faire que ce canal. Il me semble que cet argent public serait mieux utilisé ailleurs. Avant ce projet, il faudrait dépenser un peu d'argent public pour développer les ports français ». (France3 Hauts de France – 15/05/2017)

Où en sont les dossiers E-Valley et canal Seine-Nord ? Hier, à l'entrée de l'ex-base aérienne de Cambrai-Épinoy, une rencontre inopinée a eu lieu entre Michel Dagbert, président du Département du Pas-de-Calais, et David Taïeb, porteur du projet E-Valley. Ce fut l'occasion de faire un point sur le dossier de reconversion de la BA 103. La vente devrait en effet être signée prochainement, et les permis de construire seront ensuite déposés. Au préalable, les fouilles archéologiques devraient être menées à partir de septembre. Par ailleurs, concernant le canal Seine-Nord, Michel Dagbert, qui a participé jeudi midi à une réunion du comité de suivi du dossier CSN, l'a confirmé : « Xavier Bertrand, qui a eu le 1er ministre au téléphone, nous a rassurés. Le canal Seine-Nord est cette fois entré dans une phase d'irréversibilité. » (La Voix du Nord – 19/05/2017)

Calais Port 2015

Calais au 13 heures de France 2. « Calais retrouve son souffle » dixit France 2, qui a consacré dans son

journal de 13 heures hier un reportage « à l'activité économique qui redémarre et aux touristes qui reviennent ». Point de départ avec la reprise du trafic au port de Calais. Puis direction l'entreprise de transport routier de David Sagnard qui se réjouit d'une hausse de 6,5 % de l'activité en un an et d'embauches. Ensuite, ce sont les commerces qui reprennent des couleurs. Le message est clair : Calais va mieux, les migrants ne sont plus là, vous pouvez revenir. (Nord Littoral – 04/05/2017) **Vidéo sur** <https://goo.gl/nQCm0T>

Le trafic de dunkerque se reporte à Calais. Le trafic transmanche se porte plutôt bien pour DFDS. Comme Eurotunnel, leurs chiffres du premier trimestre sont à la peine côté passagers. Celui-ci est en repli de 14,4 % au premier trimestre, alors que la tendance générale sur le détroit n'est que d'une baisse de 8,7 %. En cause, selon DFDS, la dépréciation de 11 % de la livre en un an suite au référendum sur le Brexit. Résultat, après un premier trimestre record en 2016, DFDS affiche une perte de 1,2 million d'euros sur le transmanche, malgré des revenus en hausse de 6,8 %. Le trafic fret dégage, lui, de l'argent et est en croissance de 3,3 % au premier trimestre. C'est un peu moins que la croissance globale du trafic fret transmanche de 3,8 % au premier trimestre. Mais ce n'est pas ce qui inquiète le plus DFDS qui s'interroge sur une autre situation nouvelle. Depuis le démantèlement de la jungle, la compagnie a observé le report d'une partie du trafic de Dunkerque à Calais. DFDS réfléchit aux mesures qui pourront être mises en oeuvre si ça se poursuit. (Nord Littoral – 11/05/2017)

Agenda



Gaz naturel et transport fluvial – Atelier d'information et d'échanges sur les enjeux et les perspectives de développement du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et du Gaz Naturel Comprimé (GNC) – **Mercredi 21 juin 2017 à Strasbourg** – 9h - 13h00. Inscription sur <https://goo.gl/kERzfp>

2A2F
NORD DE FRANCE



Coup de Projecteur sur le Renouveau du Fret Ferroviaire en Hauts-de-France – Jeudi 7 Septembre 2017 de 9h30 à 17h00 – Serre Numérique de Valenciennes <http://railenium.eu/fr/evenement/2139>

www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique